NAVIS SOCIAL - PORTAIL EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE



© efl.fr

Titre

Navis Social - Portail Editions Francis Lefebvre

Éditeur(s)

Editions Francis Lefebvre

Support

Base de données en ligne

Type de document

Code

Ouvrage pratique

Revue

Outil

Périodicité

En continu

Source du droit

Législation Jurisprudence Doctrine

Domaines du droit

Droit privé Droit social et du travail

Contenu

Au sein du portail Navis des Editions Francis Lefebvre, le Navis Social est une base de données proposant

l'accès à de nombreux types de documents relevant du domaine du **droit social**. Se voulant pratique et tournée vers le monde professionnel, cette base offre également aux étudiants et chercheurs un accès rapide à des ressources officielles, codes, documents thématiques et de synthèse et propose des outils efficaces pour suivre l'actualité du domaine social.

Sources officielles et codes

Deux **codes** sont proposés par le Navis social :

- Code de la **Sécurité sociale**, avec ses annexes I à IV
- Code du **Travail** (Dalloz) et son appendice

On trouvera également des **conventions collectives** commentées. Elles sont accessibles par ordre alphabétique, à travers la Nomenclature d'Activités Française (NAF) ou *via* une liste des mises à jour de la quinzaine. Elles donnent accès aux éléments suivants :

- Texte intégral de la convention
- Synthèse
- Éléments clé de rémunération
- Jurisprudence associée

Selon l'abonnement souscrit, il est possible d'ajouter à sa bibliothèque de la jurisprudence chiffrée (issue des arrêts de cours d'appel ainsi que des commentaires et annotations Dalloz sur les codes).

Revues, ouvrages et documentation pratique

Le Navis social donne accès à plusieurs types de documents :

- Les **Mémentos**, qui proposent une synthèse et des analyses de la législation et de la jurisprudence :
 - Mémento Comité social et économique et autres représentants du personnel
 - Mémento Paie
 - Mémento Social (archives depuis 2004)
- Des **revues** de jurisprudence et d'actualité :
 - Revue de jurisprudence sociale (archives depuis 1989)
 - Feuillet rapide social (archives depuis 2002)
 - Bulletin Navis social (archives depuis 2002)
- Quelques ouvrages
- La **Documentation experte sociale** : cette ressource qui se veut de type encyclopédique est constituée de 35 séries traitant du droit du travail et de la protection sociale (actualisation mensuelle sur la base du Bulletin Navis social).
- Les dossiers **Themexpress** : 4 dossiers sur des sujets de fonds ou d'actualité, mis à jour en continu (ex : Contrôle et perquisition dans l'entreprise, Délégation de pouvoirs...)
- Les **Fiches pratiques** : 3 fiches pratiques "expert-comptable" organisées en questions / réponses (Dirigeant, Gestion des salariés, Contrôle fiscal et contrôle URSSAF)

Selon l'abonnement souscrit, il est possible d'ajouter à sa bibliothèque des mémentos relevant d'autres domaines traités par la base Navis et des ouvrages de la Bibliothèque numérique.

Formulaires, outils et services

Le Navis social met à disposition du lecteur :

■ Le **Formulaire** social : plus de 600 modèles d'actes (embauche, exécution du contrat...)

- Des simulateurs de calculs (Barème kilométrique, Calcul de l'indemnité légale de licenciement...)
- Les indices et taux en vigueur
- Le service Chatexpert (aide à la recherche par chat ou téléphone)

Selon l'abonnement souscrit, l'utilisateur pourra avoir également accès à des logiciels, un service de question/réponse par des experts (L'Appel expert), un service de publication d'annonces légales, un service d'analyse des fichiers des écritures comptables.

Focus sur les actualités

Les actualités sont présentes en page d'accueil et dans l'onglet Actualités. Elles se répartissent en 5 rubriques :

- A la une : veille de la jurisprudence, des textes officiels et des communiqués les plus récents
- Avis d'experts : tribunes d'experts sur des questions d'actualité
- Revues : Bulletins, Feuillets, Revues de jurisprudence
- Agendas
- Indices et taux

Des actualités sont par ailleurs diffusées sous forme de **flux RSS** (flux Social) et **vidéos** (Youtube). Elles sont enfin accessibles sur **LinkedIN** et à travers des fils **X** destinés aux professionnels (experts comptables, avocats, notaires, RH).

Clefs d'utilisation

Le Portail Editions Francis Lefebvre s'ouvre par défaut dans le **contexte** « toutes les matières », proposant l'intégralité des collections souscrites.

Pour limiter la recherche ou la consultation au seul domaine du droit social, sélectionner la matière souhaitée dans le sélecteur "Toutes les matières" à gauche de la barre de recherche.



Les clefs d'utilisation de Navis Social ne diffèrent pas de celles du portail Navis des Editions Francis Lefebvre (voir la fiche Jurisguide correspondante <u>Navis-Portail Editions Francis Lefebvre</u>).

Veille

Il est possible de générer des alertes e-mail et des flux RSS dans le compte personnel.

L'éditeur a des comptes LinkedIn, Youtube et X.

Notes

Les Revue de jurisprudence sociale, Bulletin Navis social, Feuillet rapide social Francis Lefebvre et Feuillet rapide fiscal social sont répertoriés dans Mir@bel.

Liens

Accès au portail

Guide d'utilisation et tutoriels

Fiche réalisée par : Cécile BOLARD (BIU CUJAS), le 07/04/2021 Mise à jour : Laëtitia NICOLAS (BIU CUJAS), le 13/05/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le <u>code juridique Creative commons.</u>